



SESSAD

**Service d'Education Spéciale
et de Soins à Domicile
Le Tremplin**

À qui s'adresse le SESSAD ?

Le SESSAD s'adresse à des **enfants/adolescents/adultes âgés de 3 à 20 ans**, habitant ou fréquentant un établissement scolaire de l'Eurométropole et ne bénéficiant pas d'autre accueil dans un établissement spécialisé, sur notification de la CDAH.



Fiche d'identité

- **40** enfants/adolescents/adultes accompagnés (33 déficients intellectuels et 7 autistes)
- Une équipe pluridisciplinaire, composée d'éducateurs, de thérapeutes, d'un médecin et de personnels administratifs sous la responsabilité d'une direction, propose un accompagnement personnalisé
- Dans tous les lieux de vie (domicile, écoles, collèges, lycées, centre d'apprentissage, clubs...)
- Dans le bâtiment de l'IME Le Tremplin



Nos missions

Le SESSAD propose un **accompagnement éducatif et thérapeutique** pour :

- Développer le potentiel du jeune en situation de handicap, en tenant compte de ses spécificités
- Soutenir le jeune dans son parcours de vie en milieu ordinaire et/ou vers le milieu spécialisé
- Offrir un appui à la famille dans ses questionnements et dans l'élaboration du projet de l'enfant
- Coordonner et articuler les actions des différents partenaires intervenant auprès des jeunes



Le SESSAD intervient auprès d'enfants, adolescents et jeunes adultes scolarisés pour la plupart à temps plein en ULIS (école, collège ou lycée) dans des établissements scolaires situés sur le territoire de l'Eurométropole.



Notre fonctionnement

Le SESSAD intervient « hors les murs ». Il privilégie un accompagnement au plus près des événements qui jalonnent la vie du jeune, dans les situations ordinaires qu'il peut vivre dans la société. Il veille à ce que le jeune grandisse, apprenne à se connaître et envisage l'avenir avec ses compétences et difficultés.

La durée du suivi, la fréquence, le lien et les modalités d'intervention sont propres au parcours de chaque jeune en fonction de son projet d'accompagnement personnalisé (PPA).

L'accompagnement est organisé sous forme de séances individuelles ou en petits groupes du lundi au vendredi de 8h à 18h sur l'année scolaire.

Pour chaque enfant un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) est mis en œuvre. Des rencontres régulières avec l'enfant, sa famille et les divers partenaires permettent des ajustements et régulations de l'accompagnement proposé.

Rejoignez-nous !

Vous venez de prendre contact avec l'un des 27 établissements ou services d'Apedi Alsace, association de parents, de personnes en situation de handicap intellectuelles et de leurs amis.

Il n'existerait pas sans l'engagement de parents bénévoles depuis des décennies. Les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap sont encore très nombreux ; quelle que soit votre manière d'y contribuer, adhérez à l'Apedi Alsace pour « accompagner et agir ensemble ».



Contacts

**SESSAD Le Tremplin
(Service d'Éducation Spéciale
et de Soins à Domicile)**

2 rue de Dettwiller
F-67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 78 93 00
sessad.tremplin@apedi-alsace.fr

André Wahl,
Président

